Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

ÉLECTIONS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CALVADOS

Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés

Emmanuel MARIE
Tête de liste

Du 14 au 31 janvier 2019, vous élirez par correspondance ou par vote électronique vos représentants à la Chambre d'Agriculture du Calvados.
Vous allez ainsi décider de l'orientation de la politique agricole de notre département. Avec la Confédération paysanne vous faites le choix d'une équipe en phase avec les enjeux économiques et environnementaux.

PRODUIRE POUR VIVRE

Comme vous, nous sommes :

- **Pour une maitrise et une répartition des volumes et des marchés qui permettront des prix rémunérateurs**
- **Pour une plus juste répartition des aides publiques** qui tienne compte du nombre d'actifs
- **Pour une politique courageuse d'attribution des terres, notre outil de travail** : accès régulé au foncier et priorité à l'installation
- **Pour que le fruit du travail des paysans revienne aux paysans :** transparence et meilleur partage des marges
- **Pour une politique d'installation ambitieuse** : Aides accessibles aux installations hors cadre familial, sans limite d'âge, projets diversifiés, ...
- **Pour soutenir et développer les systèmes de production économes, autonomes et respectueux de l'environnement :** agriculture biologique, TCS, pâturage, transformation, vente directe, permaculture, sol vivant, ...

POUR NOTRE DÉPARTEMENT, NOUS VOULONS

- **User de tout le pouvoir de la Chambre d'Agriculture pour peser sur la Safer et le contrôle des structures pour** qu'ils remplissent leurs missions d'installation et de restructuration
- **Privilégier l'accompagnement des petites fermes à l'installation, au maintien et à leur évolution**
- **Mettre fin au gaspillage du foncier agricole. Combattre tout projet générant le gâchis de terres agricoles,** en sauvegardant l'intérêt général face aux opportunités financières
- **Relocaliser la production agricole et favoriser l'approvisionnement en produits locaux et bio** dans la restauration collective
- **Défendre le plafonnement du montant des aides publiques pour les projets en concurrence avec la production alimentaire** : méthanisation, agrocarburant, ...
- **Faire de la Chambre d'Agriculture une structrure accueillante et disponible pour les paysans en difficulté**

COMMENT VOTER ? - **Dès réception du matériel de vote et avant le 31/01/ 2019**

- Par correspondance : **mettez votre bulletin** Confédération paysanne dans la petite enveloppe de vote, puis **découpez votre carte d'émargement**. Glissez le tout dans la grande enveloppe d'envoi pré-affranchie. **Signez au dos de cette enveloppe d'expédition,** postez-la.
Pas de rature, modification, signe distinctif, sur le bulletin ou les enveloppes sous peine d'annulation.
- Vote électronique : **suivez pas à pas la notice explicative.**

AVEC VOUS,

NOUS VOULONS DÉFENDRE UNE AGRICULTURE D'AVENIR

Pour notre département, nos productions pour les femmes et les hommes qui produisent pour vivre !

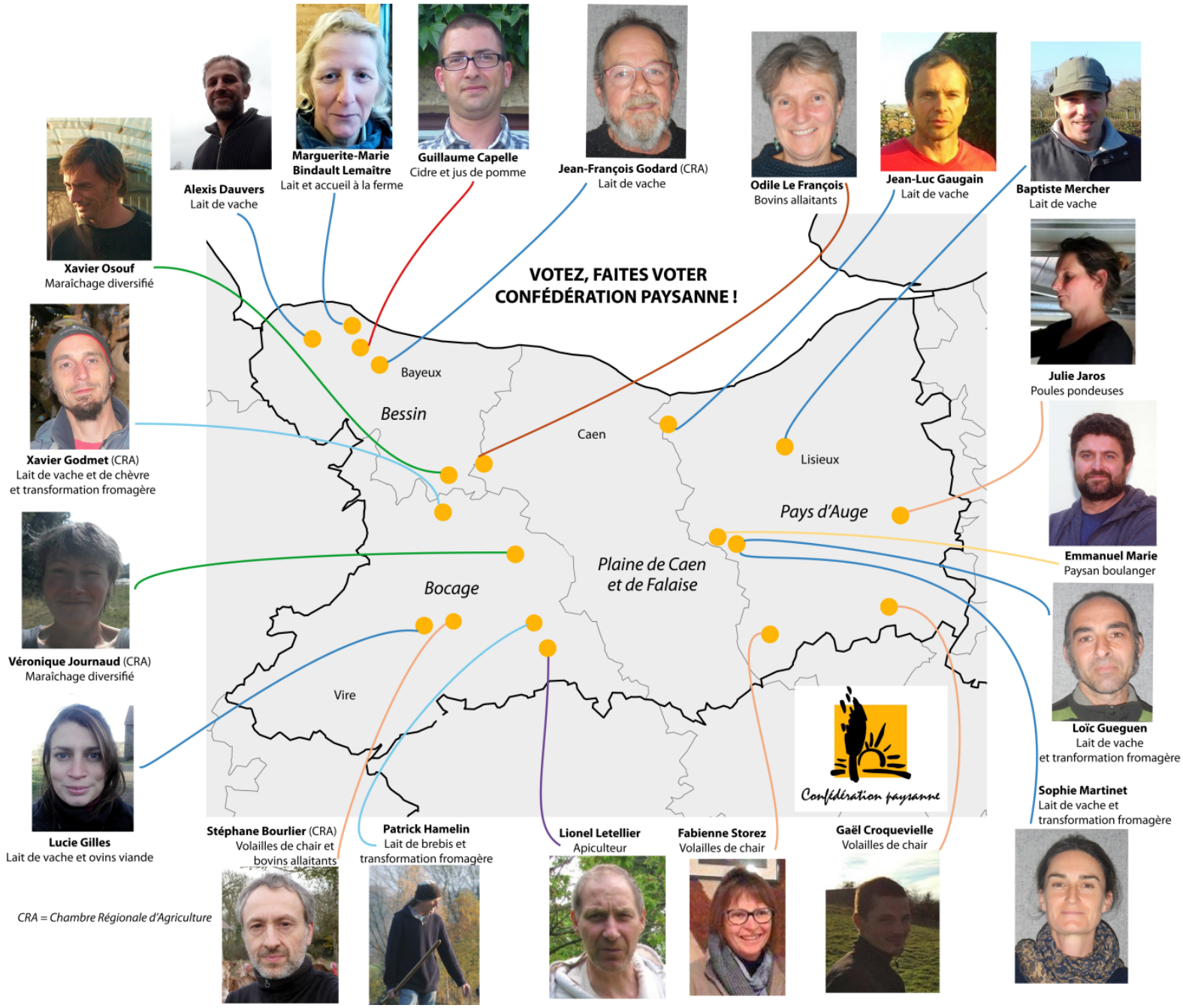

PRODUIRE POUR *vivre* !

Votons Confédération paysanne